



Pension alimentaire et huissier

Par **Chris001**, le **30/11/2022** à **19:37**

Bonjour,

Ma soeur, étudiante, a saisi un huissier pour le non paiement de la pension alimentaire par son père. Elle perçoit bien désormais la pension.

En revanche, l'huissier à demandé à son père de payer les frais (honoraires). Comme il refuse et ne veut rien savoir, l'huissier s'est tourné vers ma soeur et lui demande désormais de régler les frais elle-même sous prétexte que la demande émane d'elle.

Est-possible et legal ?

Merci d'avance de vos avis et réponses.

Bonne soirée

Par **Zénas Nomikos**, le **01/12/2022** à **17:08**

Bonjour,

il revient au seul débiteur de payer les frais de commissaire de justice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10404>